



*2022 année de  
vigilance citoyenne !*



## SOMMAIRE

- 2 Edito
- 3 Actualités montréalaises
- 4-7 Une ville vigilante et citoyenne
- 8 Centre municipal de santé
- 9 EHPAD
- 10-11 Travaux en cours
- 12-13 Commerce local
- 14-15 Tourisme et cadre de vie
- 16-17 Accompagner et valoriser la vie associative
- 18-19 Vie éducative
- 20-21 Histoire
- 22 Libre expression
- 23 Bon à savoir
- 24 Animations culturelles

**Directeur de la publication :**  
Éric MIQUEL

**Comité de Rédaction :**  
la commission communication

**Photos**

Fabien GUENET  
Alain MAS  
Jean-Paul CHAMBRILLON  
Jean-Jacques MIQUEL

**Mise en page & Impression :**  
Fabien GUENET et Imprimerie FABBRO

**Dépôt légal :** Août 2002  
N° ISSN - 1636 6 1733

## EDITO

*Chers Montréjeulaises, chers Montréjeulais,*

Chers Montréjeulaises, chers Montréjeulais,

Tout au long de l'année, les membres du conseil et moi-même allons à votre rencontre. Nous connaissons vos inquiétudes, nous les partageons, pour nos proches, pour nous-mêmes. Elles s'inscrivent dans le présent et dans l'avenir. Cependant, malgré ce contexte sanitaire toujours si préoccupant, nous avons retrouvé nombre de moments conviviaux au cours de l'année écoulée.

Nous devons notamment ces heures et ces journées de bien-être collectif, au dynamisme de nos associations soutenues par la municipalité et ses services. La journée du quatre septembre en aura été la démonstration ! Je soulignerai déjà, à leur sujet, l'importance de leur action au quotidien dans tous les domaines (sportifs, éducatifs, culturels, solidarité, mémoriels, traditions, patrimonial, autres). Nous souhaitons ainsi que le 750<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre bastide et la prochaine édition de la journée des associations soient deux nouvelles occasions de rassemblements populaires et festifs !



Avec la même volonté d'ouverture à tous, cet été, notre base de loisirs aura accueilli un public toujours plus nombreux ! De Montréjeau, du Comminges ou vacanciers venus de tous les horizons, seul-e ou en groupe, tous sont venus-es profiter des prestations et des animations de notre base, à commencer par une baignade gratuite !

Je relève aussi le dynamisme individuel local dans la création de nouveaux commerces dans le centre ville. Ces diverses manifestations de vitalité collective ou individuelle sont peut-être une réaction au repli et à l'isolement provoqués par la pandémie...

Quoi qu'il en soit, l'attention de la municipalité continuera de se porter prioritairement sur la qualité de vie de ses concitoyens-nes. Ainsi, nous avons créé une deuxième structure médicale qui emploie aujourd'hui quatre nouveaux médecins et deux secrétaires dont nous saluons déjà le professionnalisme bienveillant.

Aujourd'hui nous voulons aussi agir en matière de tranquillité publique et nous assumons le choix de caméras de vidéoprotection ainsi qu'une nouvelle approche effective et graduelle des procédures pénales engagées à l'égard des incivilités.

Les pages qui suivent vous apporteront les informations utiles à la connaissance de ces dispositifs.

Enfin, je veux vous associer mes chers-ères concitoyens-nes, à la gratitude que nous pouvons avoir à l'égard de mes adjoints-tes, dont la disponibilité et la compétence auront permis la réalisation de l'ensemble de ces projets.

Je vous souhaite, en mon nom et celui du conseil, à vous et vos familles, une heureuse nouvelle année !

Votre dévoué Maire,  
Éric MIQUEL

## 1272 - 2022 : 750 ans d'histoire

Notre bastide va fêter cette année son 750<sup>e</sup> anniversaire. Montréjeau naquit en 1272 sous le nom de Mons Régalis de Ribière. L'acte de création fut passé au château de Montespan. A évènement exceptionnel, réponse exceptionnelle !

Une page d'histoire va s'ouvrir au mois de juillet prochain. Le temps d'un week-end nous allons vivre en immersion dans l'histoire locale.



Tout d'abord du 1<sup>er</sup> juillet au 31 Août à la salle Marquerie de l'hôtel de Lassus se déroulera une exposition retraçant l'histoire de la bastide.

Le samedi 2 et dimanche 3 juillet un ensemble de reconstitutions historiques aura lieu au centre ville, place Valentin Abeille, sous la petite halle, place Lafayette et Boulevard de Lassus avec des bivouacs de l'époque Empire, un camp médiéval, des expositions et encore plein de surprises.

Une soirée occitane le samedi et enfin le dimanche le clou du week-end un grand défilé dans la ville.

Nous souhaiterions la plus large participation de chacune et chacun d'entre vous, des associations, des enfants des écoles, des parents...

Faisons de cet évènement un moment inoubliable pour tous !

N'hésitez pas à nous contacter :

**Jacques GALLET : 06 09 62 89 04**

**Corinne MIAT : 06 45 24 30 35**



## UNE ANNÉE 2021 RICHE EN ÉVÉNEMENTS POUR LA SÉCURITÉ

### La vidéo protection à Montréjeau

Questions/Réponses avec **Martine TARISSAN**, adjointe à la sécurité

C'est une décision forte prise par la municipalité, comment s'est-elle imposée ?

Je fais partie de ceux qui sont élus avec Eric MIQUEL depuis 2008 et effectivement, pendant longtemps nous n'avons pas été porteurs d'un tel projet.

Au fil des années, nous avons constaté une dégradation de notre lieu de vie et un sentiment de plus en plus prégnant d'insécurité ressenti par nos concitoyens. Peu à peu, les incivilités se sont multipliées, ainsi que les atteintes aux biens et aux personnes. Les courses de voitures ou de scooters sont intolérables et dangereuses. Malgré nos efforts pour maintenir une ville propre, les dépôts d'encombrants, les déchets de toutes sortes, jetés y compris près des containers, pourrissent la vie de tous. Jusqu'à présent nous n'avons que très peu de moyens pour endiguer ces mauvais comportements. Ces différentes infractions sont déjà relevées et verbalisées aujourd'hui et le seront encore davantage demain avec ce système.



### Combien y aura-t-il de caméras et où ?

Nous avons prévu la mise en place de 7 caméras dont 1 avec des spécificités techniques particulières. C'est un début certes mais le système étant évolutif, l'avenir montrera s'il faut monter en puissance ou pas. Ce sont des caméras « dôme » qui prennent sur 4 axes.

Elles sont disposées essentiellement sur le centre ville à des emplacements stratégiques.

Nous avons tenu à mettre une caméra au niveau des écoles et du collège. Nous savons tous l'émoi qui a secoué notre petite ville il y a quelques mois avec la « disparition » d'une élève. Nous avons tellement regretté l'absence de vidéo que cela a été un élément déterminant pour accélérer la finalisation de ce projet.

### Qui a décidé du matériel nécessaire et de la qualité ?

Nous travaillons, avec la Police Municipale, sur le projet depuis presque 3 ans. Nous l'avons porté avec l'aide de la Gendarmerie Nationale et notamment du Major GUIMBAUD, spécialisé dans ce domaine.

Nous avons rencontré plusieurs sociétés, comparé les devis et surtout le matériel proposé.

Petit à petit la demande s'est affinée, les besoins se sont faits plus précis, ont même évolué et nous arrivons à un projet abouti pour la plus grande satisfaction de tous.

Je tiens à remercier ici M<sup>e</sup> DEMIGUEL (Sous-préfète) et M. AMUNZATEGUY (Procureur de la République) pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée cette année.

### Quid de l'utilisation ?

Justement, elle a toujours été au cœur du problème. C'est bien d'avoir des caméras, de pouvoir prendre les personnes qui commettent des infractions sur le fait mais il restait le problème du suivi. Sur demande de M. le Procureur de la République de SAINT GAUDENS, depuis déjà plusieurs mois, un délégué du Procureur intervient 1 samedi matin par mois sur notre commune et convoque toutes les personnes qui ont commis ou des infractions ou bien des incivilités dans notre commune. Que ce soit un simple rappel à la Loi, un stage de citoyenneté ou des heures de travail non rémunérées, chaque infraction relevée est suivie d'une convocation judiciaire avec obligation de réparation (cf. article page suivante).

Nous sommes dans une cohérence d'actions qui est aussi le reflet de ce partenariat qui fonctionne vraiment entre le Parquet, la Gendarmerie et la Police Municipale depuis maintenant quelques années.

## Qui visionne les vidéos ?

Seules les personnes habilitées et mentionnées dans l'autorisation préfectorale peuvent, dans le cadre de leurs fonctions, visionner les images de vidéoprotection. Ces personnes doivent être particulièrement formées et sensibilisées aux règles de mises en œuvre d'un système de vidéoprotection.

Xavier CHIALVO et Philippe MASSON de la POLICE MUNICIPALE seront donc les seules personnes accréditées au visionnage des enregistrements, ces derniers seront conservés comme le prévoit la réglementation définie par la CNIL, 30 jours dans une base de stockage.

De plus, le Centre de Supervision Urbaine (CSU) sera installé dans une pièce sécurisée dans les locaux du poste de la PM. Les images ne peuvent être extraites que sur réquisition du parquet territorialement compétent et mises à la disposition des forces de Gendarmerie qu'à des fins d'enquêtes administratives ou judiciaires.

## Que répondez-vous à vos détracteurs ?

Il y en aura toujours, c'est normal. Il y a quelques années en arrière je n'étais pas, moi-même, dans cette optique. Force est de constater que si nous n'avons rien à nous reprocher nous sommes peu gênés par les caméras où que nous allions, par contre, la vidéo a été, et reste, bien utile sur certaines problématiques et a permis de résoudre nombre d'affaires. Depuis les attentats nous avons aussi un regard modifié sur les caméras qui nous entourent de plus en plus, l'impression de « protection » prend le pas sur la notion de « surveillance ».

Pour le maire et son équipe l'important est de remettre de la sérénité dans le cœur de notre petite ville, et c'est bien cette idée de protection que nous défendons.

La protection aussi pour nos policiers municipaux que nous avons équipés de caméras piétonnes suite à des menaces qu'ils avaient reçues (cf. article page suivante).

**Martine TARISSAN**  
**Adjointe aux ressources humaines**  
**à la sécurité, à la proximité et à la citoyenneté**



## DES CAMÉRAS PIÉTONS INDIVIDUELLES POUR LA POLICE MUNICIPALE

Dans le cadre de sa politique de sécurité globale, la Police Municipale de MONTREJEAU s'est récemment équipée de caméras individuelles sous forme de boîtier porté en évidence sur la tenue d'intervention.

Le recours à l'usage de ce dispositif, encadré par arrêté préfectoral et municipal, n'est autorisé que lorsque la sécurité des agents ou celle des biens et des personnes est menacée pendant leur intervention.

Ainsi, lors de la mise en fonction de ce dispositif, la procédure exige que les personnes filmées soient prévenues et ne pourront s'y opposer ni même avoir accès au visionnage des images.

Les images enregistrées sont conservées pendant une durée de 6 mois à compter du jour d'enregistrement sauf en cas de réquisitions lors de procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.

Ces enregistrements vidéos ne peuvent être directement **consultables par les forces de l'ordre** sauf dans le cadre juridique de recherche d'auteurs d'infractions, de prévention d'atteintes à l'ordre public, de secours aux personnes ou d'établissement fidèle des faits lors des comptes rendus d'intervention par exemple.

Plus concrètement, un tel équipement permet d'apaiser des situations conflictuelles et de limiter des débordements éventuels assurant ainsi un œil objectif de la situation telle qu'elle s'est déroulée tout en apportant un coté dissuasif.

La Police Municipale de Montréjeau devient ainsi initiatrice dans le port de cet équipement en devenant la 1<sup>ère</sup> PM du sud du département à en être dotée après validation du projet par le Maire Eric MIQUEL et de Martine TARISSAN adjointe déléguée à la sécurité.



## LE TRIBUNAL SE DÉPLACE AU PLUS PRÈS DES JUSTICIABLES

Proximité, rapidité et efficacité sont les maîtres mots qui définissent depuis 2 mois maintenant les permanences de Jacques DAHAN, délégué du Procureur de la République près du parquet de SAINT-GAUDENS.

Afin d'être plus proche des justiciables dans le cadre de la justice de proximité et de se rapprocher des territoires, le Délégué du Procureur reçoit le samedi matin à la Mairie de Montréjeau ou au poste de Police Municipale, à raison d'une fois par mois, les mis en cause afin de leur notifier des mesures alternatives aux poursuites judiciaires (travaux non rémunérés, stages, indemnisations, rappels à la loi ou classement sous conditions).

Les manquements au respect des arrêtés municipaux et tout autre incivilité seront systématiquement relevés et transmises au parquet de SAINT-GAUDENS.

C'est près d'une dizaine de convoqués, de la commune ou celles avoisinantes, qui se sont vue notifier les décisions de justice comme par exemple des TNR (Travaux Non Rémunérés), leur permettant d'effectuer des heures de travail au service des collectivités (Service technique municipal, voirie, espaces vert).

Une façon de réinsérer les personnes sans emploi qui ne peuvent pas honorer le paiement d'une amende. « C'est un dispositif qui a déjà fait ses preuves et qui limite de façon conséquente la récidive. » précise le Délégué du Procureur.

Un point régulier est fait en présence d'Eric MIQUEL, Maire de MONTREJEAU, de Martine TARISSAN adjointe en charge de la sécurité et de la Police Municipale.



**Martine TARISSAN**  
*Adjointe aux ressources humaines  
à la sécurité, à la proximité et à la citoyenneté*



# CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ DE MONTRÉJEAU

## L'événement phare de cette année 2021 au niveau de la commune.

Un projet initié par Eric MIQUEL dès novembre 2020 et concrétisé par une ouverture des locaux le 13 septembre 2021.

Se contenter de pointer le manque de médecins sur le territoire, les problématiques de santé de plus en plus prégnantes, le besoin grandissant de tous nos aînés d'être accompagnés dans les difficultés liées à l'âge et aux douleurs, le manque de suivi des petits, de leur évolution, des jeunes tout ceci ne pouvait se concevoir sans l'idée, pour le maire, de trouver une solution.

Certes, et cela a été renvoyé à de multiples reprises, la santé ne fait pas partie des missions attribuées aux communes mais fallait-il pour cela croiser les bras et attendre on ne sait quoi ? Ce n'est pas le genre de la municipalité.



Le projet a été construit avec l'aide de Martine TARISSAN adjointe au maire et de Françoise SORRAING, pharmacienne, responsable de la gestion de la Maison de Santé. Ce projet s'est voulu ambitieux mais surtout respectueux de l'environnement « santé » actuel. Pas question de poser problème aux médecins actuellement installés sur le territoire, l'idée était au contraire de leur venir en appui en permettant l'arrivée de médecins salariés dont la mairie prenait en charge la gestion et le fonctionnement des cabinets.

Ce que nous voulions : que toutes les personnes résidant dans notre périmètre d'intervention puissent avoir une réponse à leurs problèmes de santé, avoir des secrétaires pour recevoir les appels, être à l'écoute des patients et seconder les médecins pour l'administratif.

Que proposons-nous aux médecins ? Un travail à temps choisi (complet ou partiel) sans contraintes administratives, un secrétariat physique, un lieu dédié au travail pluriprofessionnel, avec prochainement téléradiologie et télé-médecine. Ce travail se réalise sur dossiers partagés et donne la possibilité d'accéder aux formations régulières de la Maison de Santé sous l'égide du Dr POUTRAIN.

Le projet a été validé par l'ARS en août 2021, l'ouverture a eu lieu en septembre. Les locaux, comme le travail, ont été pensés en lien étroit avec la Maison de Santé et ses professionnels. Une voiture électrique a été achetée pour les visites à domicile, dans le respect de l'environnement.

Un projet, certes, mais fallait-il trouver les médecins ? Après quelques rencontres nous avons eu la chance d'en trouver qui ont aimé notre projet et ont voulu se lancer dans l'aventure car s'en est une ! Nos médecins ont choisi le salariat et le temps qui leur est donné pour faire leur métier dans les meilleures conditions. Nous avons eu la chance d'avoir deux médecins ayant des spécialités : la gériatrie pour l'une et la pédiatrie et gynécologie pour l'autre. C'était un réel besoin sur notre territoire. Depuis l'ouverture les RDV se multiplient pour nos quatre médecins et les patients nous font part de leur gratitude.

Le centre de santé reste en devenir, il est lancé, son avenir sera ce que nous tous en ferons.

**Martine TARISSAN**  
**Adjointe aux ressources humaines**  
**à la sécurité, à la proximité, à la citoyenneté et à la santé**

## Voyage à Sète les 19 et 20 octobre 2021

Mardi 19 et mercredi 20 octobre 2021 quinze résidents et cinq accompagnants installés dans 3 minibus (2 à l'EHPAD) ont pris la route dès 10 heures pour se rendre à Sète.

A midi une pause repas était prévue sur l'aire de repos de l'autoroute à Carcassonne ; nous avons ainsi les services spécifiques aux aires de repos à disposition.

Nous sommes arrivés à quinze heures à Sète (à 19) au domaine du Lazaret où nous sommes installés, chacun s'est approprié sa chambre. Suite à l'installation des résidents, ceux-ci sont sortis pour une promenade sur la plage.

A dix neuf heures trente, le repas est pris au restaurant du Lazaret, puis pour les plus téméraires une sortie nocturne est prévue.

Le lendemain au réveil accompagnement des résidents pour les soins et la prise du petit déjeuner au restaurant. Ensuite farniente sur la terrasse vue sur la mer.

A onze heures direction l'étang de Thau pour une visite chez l'ostréiculteur avec présentation et dégustation des produits : huîtres, moules et vin blanc régional.

A 15h retour à Montréjeau sous le soleil avec l'arrivée à l'EHPAD vers 18h30.

Inutile de préciser que les résidents étaient enchantés de cette escapade en bord de mer. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



## VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE PAR LA RÉNOVATION ET LA CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT LOCAL.

**Monsieur Philippe BRILLAUD 1<sup>er</sup> ADJOINT - Délégué à l'administration générale hors RH, aux finances, aux travaux, à l'urbanisme et au commerce.**



**Installation d'une boîte à livres rue des Crabrioules**  
à la demande des riverains.



**Mise en place de points d'apports volontaires enterrés par le SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac) près du stade Raymond Rogé.**



**Achèvement des travaux de rénovation de la chaussée rue des Pyrénées**  
Mise place de barrières, marquage au sol et de plateaux surélevés.



**Réaménagement de l'ancien guichet du stade du Château d'Eau**  
Rendue nécessaire pour des raisons de sécurité.



**Réfection de la façade de l'école maternelle**  
Gouttières, des planches de rive, de chevrons et des dalles de l'entrée.



**Marquage au sol dans la cour de récréation**  
qui prépare les enfants à leur sécurité sur la chaussée.

## VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE DANS L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN À DE NOUVEAUX COMMERCES



### **Chez Laura**

Plats cuisinés – Epicerie produits locaux – Fermeture mercredi, jeudi et dimanche.

Place Valentin Abeille - 06 09 44 44 69



### **Boulangerie des Arcades**

Pains spéciaux, sandwichs, paninis.

Place Valentin Abeille - 06 66 09 95 43



### **TSI Mont-Royal Immobilier**

L'immobilier en Comminges

1 Pl. de Verdun 05 61 88 93 94

<https://www.agencetsi.fr>

### **Human immobilier**

Vente maisons, appartements, terrains, immeubles ou locaux professionnels

1 Rue Médéric Ebelot

05 61 79 03 00

<https://www.human-immobilier.fr>





## La Maison des Créateurs

Vente de créations artisanales originales

3 rue des Pyrénées

 @LAMAISON DES CREATEURS31

Tél. 07 81 51 87 24



## Mode lingerie

Lingerie féminine et masculine, pyjamas, chaussons, chaussettes.

17 Rue du Général Pelleport

06 47 47 39 80



## Anatomik Body Montréjeau

Boutique de nutrition sportive

13 Rue du Barry

05 61 89 17 33

 Anatomik-body-montrejeau



## L'Orangerie du Mont Royal

Restaurant gastronomique

Un projet de cœur

5 Rue du Parc

07 57 67 73 58

## VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE EN DEVELOPPANT LES AMÉNAGEMENTS DE LA BASE DE LOISIRS



### *Tranquillité et farniente ont répondu présents cet été au bord du lac*

Nous y sommes maintenant habitués mais ne nous en lassons pas... Des ingrédients qui ont fait leurs preuves : une attention de la part de la Mairie et des services techniques dès le printemps pour préparer les lieux, un entretien de mobilier (et parfois ajout), d'arbres, un travail annuel avec l'équipe du « Pavillon Bleu » et une surveillance de tous les instants grâce à notre Police Municipale et aux passages journaliers de la gendarmerie.

Du côté de nos maîtres-nageurs, un très bon équilibre entre le « chef » Roland porteur de beaucoup de sagesse et de connaissances – sur notre base depuis plusieurs années déjà- et nos jeunes MNS enthousiastes et pleins d'entrain.

A noter que tous nos intervenants sont pompiers volontaires et que cela nous est d'une grande aide au moindre problème.

Dès les premiers jours il a fallu expulser un monsieur au comportement plus que litigieux, puis l'été s'est passé sans aucun problème majeur.

Cette année nous avons rajouté une boîte à livres pour les enfants... Concept mal compris ou mauvais emplacement... ? Les livres ont disparu jour après jour.... C'est dommage !

Une réflexion s'engage pour 2022 .... Nous avons prévu de rajouter des boîtes, pour l'instant ce n'est plus d'actualité.

Côté partenaires, les choses se sont très bien passées aussi, il y a eu du monde autant à l'Aquaparc qu'aux pédalos... L'AAPPMA, le Comminges Handball, les Ateliers Créatifs Montréjeaulais et la MJC ont aussi animé la base de loisirs à travers leurs différentes initiations et ateliers. Tout cela est attendu maintenant, d'année en année.

Encore un été où nous avons essayé de maîtriser au mieux les choses... un seul bémol, nous ne pouvons rien face à la météo !!

***A bientôt, juillet 2022 !***

***Martine TARISSAN  
Adjointe aux ressources humaines  
à la sécurité, à la proximité et à la citoyenneté***

## REVALORISATION DU CENTRE VILLE – CADRE DE VIE

Le concept de « **Montréjeau, cité d'Art et de Traditions** » a vu le jour à travers l'organisation, pendant l'été 2021, de plusieurs festivités avec le soutien du Comité des Fêtes. Ces **rendez-vous de l'été** associant art, culture et patrimoine seront renouvelés en 2022 (notamment le marché des créateurs et l'exposition de brocanteurs). D'autres types de rencontres pourront voir le jour et sont en cours de programmation.

**Un point sur l'avancée du dispositif Carte Blanche porté par la Ville de Montréjeau et le Département de la Haute-Garonne**



*Inauguration de la Maison des créateurs*

Comme évoqué dans le dernier bulletin municipal de juillet, la Mairie de Montréjeau travaille avec le Département de la Haute-Garonne depuis plusieurs mois sur le développement de l'artisanat d'art en centre-ville. La première boutique éphémère portée par le dispositif Carte Blanche a ouvert en juillet 2021. La Maison des Créateurs située 3 rue des Pyrénées vous accueille en toutes occasions. Aminata Trasi, elle-même créatrice, vous présentera les productions d'artisans et de créateurs-trices. Amateurs des circuits courts et des savoir-faire locaux, cette caverne d'Ali Baba est faite pour vous.



**“Le ciel de Montréjeau va briller de mille étoiles”.**

Pour la plus grande joie des petits et des grands, notre bastide s'est parée des décorations de Noël. Un spectacle magnifique imaginé par nos employés municipaux qui ont mis beaucoup de cœur et d'imagination pour le grand plaisir de tous.

***Merci à eux et bonnes fêtes de fin d'année.***

***Corine MIAT Adjointe déléguée au projet de ville, à la carte blanche et à la mise en valeur du patrimoine local  
Jacques GALLET - Adjoint aux associations et au cadre de vie***

## C'ÉTAIT EN 2021 ...

Il a fait beau, il a fait chaud, le soleil a brillé sur MONTREJEAU. Tout était réuni pour que la fête soit belle et elle le fût.

La fête des Associations et du bénévolat a été un succès, 49 associations ont répondu présentes ce samedi 4 septembre 2021.

Après plus de 10 ans d'absence, le monde associatif s'est retrouvé en centre-ville pour présenter leurs activités. Pour la grande majorité ce fut, un succès, des contacts, des adhésions et des rencontres.

La joie de se retrouver entre amis, en famille : le lien s'est recréé. Merci à tous les bénévoles de vous être investis. Dès à présent nous vous donnons rendez-vous le 3 septembre 2022 pour une nouvelle édition qui sera encore plus belle et plus festive.

Il faut se réinventer et s'adapter pour avancer et se retrouver.



## OPEN DE BASKET 3X3 DE MONTREJEAU

Le Week End de Pâques les 16 et 17 avril 2022 notre commune va vivre un grand moment de sport avec l'organisation d'un Master Départemental de basket 3x3 rassemblant environ 48 équipes de jeunes venant des départements 31, 32, 65, puis le dimanche l'Open de Montréjeau réservé aux joueurs adultes qui réunira une vingtaine d'équipes séniors venues de toute la région et même d'Espagne.



Cela se passera sous la grande halle qui sera aménagée pour l'occasion en terrain de sport Les Comités Départementaux de Basket se chargeront de cet aménagement, avec le club organisateur le Montréjeau Pyrénées Basket.

De nombreuses animations accompagneront cet évènement. Précisons que l'entrée sera gratuite, cela mérite d'être signalé.

Alors venez nombreux encourager petits et grands et vivre un grand moment. Montréjeau prouve qu'elle est une ville Active et Sportive.



## BONNES INITIATIVES

Au fil du temps les cours couverts de tennis avaient souffert de la condensation. Le Tennis club de Montréjeau a pris à sa charge la réfection des terrains. Dans le même temps nos services municipaux ont mis en place un système de ventilation afin de remédier à ces problèmes.

Merci au Tennis club de Montréjeau !



Au stade Raymond ROGE c'est le vieux chapiteau qui avait souffert de l'usure du temps. Les membres de l'USMGP se sont attelés à la tâche pour créer un nouvel espace convivial et accueillant. Les supporters sont désormais à l'abris. Merci aux bénévoles de l'USMGP.

## AVIS DE RECHERCHE

A l'occasion du 750<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre bastide (voir page ) nous recherchons des documents, des objets, genres cartes postales, photos anciennes, photos de classes, des vêtements d'époque 1900, cartes murales d'école (géographie, histoire, sciences), bouliers, plumiers, tabliers, blouse de maître ou maîtresse d'école, livres, cahiers, crayons, plumes, bons points, images grandes et petites et de tout ce qui a un rapport avec les années 1900 à 1950.

Contactez Jacques GALLET au 06 09 62 89 04 ou Corinne MIAT 06 45 24 30 35

Nous souhaiterions la plus large participation de chacune et chacun d'entre vous, des associations, des enfants des écoles, des parents...Faisons de cet évènement un moment inoubliable pour tous !

Tout ce que vous pourrez nous prêter, vous sera restitué en parfait état. Aidez-nous !

Un petit cadeau vous sera remis ! D'avance, merci !



## POURSUIVRE UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE SOUTENUE ET AMBITIEUSE

*Depuis longtemps, la Municipalité entretient un lien solide avec les écoles, avec l'Ecole.*

Associée aux débats et aux conseils, aux événements qui rythment la vie scolaire, la Commune en accompagne les projets et reste attentive à ses besoins.

Un rapprochement qui peut apparaître comme une force commune dans ces moments de dissolution des repères, de perte de sens dans les débats, parce que la société se fragilise et se fragmente, parce que les situations de pauvreté et de précarité sont lourdes, parce que le stress et l'anxiété génèrent une colère mêlée à une grande fatigue et que tout cela éloigne du collectif.

Car plus que jamais, c'est autour de l'Ecole qu'il convient de se rassembler, sur la base de l'équilibre des points de vue, de la coopération et de la redistribution ; qu'il s'agit de se retrouver en appui sur une volonté d'unité, de confiance et de pensées enthousiastes pour l'aider dans sa mission, celle sans doute de définir le monde dans lequel on veut vivre.

L'objectif devient simple : faire que l'Ecole tienne bon et reste stable en toutes circonstances ; ou en d'autres termes, faire que l'Ecole, toujours, inspire le respect et soit une boussole. Dans l'intérêt premier des enfants qu'Elle accueille.



Si de l'extérieur nos écoles donnent l'impression de vivre à leur rythme avec leur calendrier, leurs emplois du temps, leurs programmes, leur méthode et leur règlement, avec les devoirs à faire à la maison et... les vacances... on comprend vite en s'intéressant à elles, combien il est plutôt question d'une adaptation continue aux élèves, à leur état émotionnel, à leurs différences qui se creusent, à leur difficultés et parfois leurs douleurs ; car ancrées dans notre territoire, nos écoles publiques du Courraou comme l'école Sainte-Germaine sont en prise direct avec les problématiques familiales, l'instabilité sociale, les tiraillements des existences de plus en plus compliquées autour d'elles, et qui peuvent empêcher d'apprendre.

En face de cela et à travers l'Ecole, le Projet doit susciter l'espérance.

Professionnels libres de leur pédagogie, les professeurs sont avant tout des concepteurs de leur enseignement qui veulent porter les projets scolaires avec l'idée de l'ouverture à la

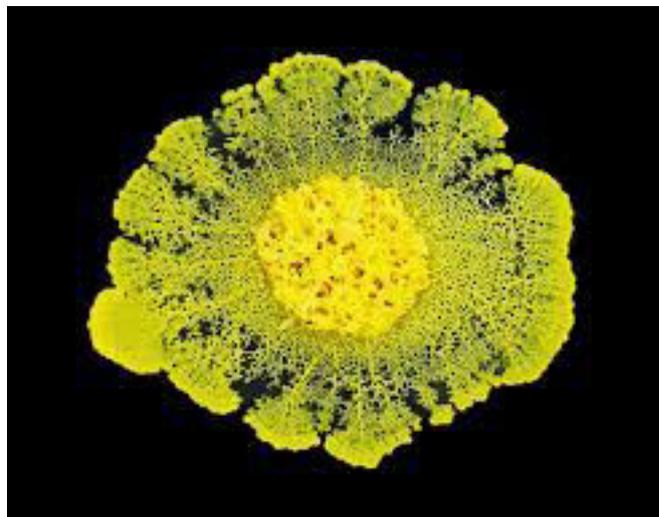
curiosité, à la connaissance, au savoir. Encourager le travail, pousser à l'effort et au dépassement de soi pour aller plus loin, stimuler le partage et l'esprit d'appartenance au groupe pour faire ensemble et mieux ; pour réussir ; autant d'objectifs visés par l'Ecole et ses acteurs.

Car dans ce grand chantier, je n'oublie pas l'action nécessaire du **dispositif municipal CLAS** piloté par Nadia BELLOUR depuis le 20 septembre ; avec la ferme volonté de coordonner efficacement l'équipe de bénévoles et de volontaires encadrants rémunérés par la Mairie, Nadia maîtrise son sujet. Ainsi et en complémentarité avec l'école, après 17h00, Nadia et ses collègues accueillent 12 enfants de tous niveaux élémentaires, pour les accompagner sur leurs leçons, retravailler les compétences en lecture et écriture, et pour s'investir avec eux dans des projets culturels ou citoyens, ou encore nourrir le plaisir de la musique à travers la pratique du chant choral ; un travail assidu restitué à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre à Monréjeau.

Nos écoles étaient aussi à ce grand rendez-vous de la Mémoire, de la même façon qu'elles ont rendu, le 15 octobre dernier et avec la lecture du discours de Robert BADINTER sur le sujet de la laïcité, un bel hommage à Samuel PATY.

Mais nos écoles se lancent également dans de drôles d'expériences !  
**Comme par exemple dans la classe de CM2 du Courraou avec l'élevage du BLOB...**

Ni animal, ni végétal, et... pas un champignon non plus, le blob est une cellule géante à plusieurs noyaux qui, effectivement, peut être étudiée en classe ; la directrice Madame MARTIEL explique que dans ce cadre et à la condition de lui apporter des soins réguliers, voire un peu contraignants, le blob se développe ... vite ! Ainsi, avec la classe, on apprend que la division de ses noyaux fait qu'il grandit jusqu'à atteindre des tailles records et, pour les élèves, c'est une expérience stimulante. Il semblerait aussi que les blobs se transmettent entre eux une forme de connaissance, leur permettant de dépasser des obstacles pour progresser et se nourrir ; il est même possible de les "endormir" et de les "réveiller" à des moments choisis. En somme, un objet d'étude bien original amenant « à faire comme » Thomas PESQUET dans la station spatiale internationale.



De son côté à Sainte Germaine et en cohérence avec les lignes posées par l'OGEC, l'association de parents d'élèves l'APEL s'attache à soutenir le Projet pédagogique ; particulièrement investis, les parents engagés dans le pilotage de cette association loi 1901 organisent et font vivre bénévolement de nombreuses activités et des moments festifs pour créer du lien et rendre possibles, en particulier sur le plan financier, les projets de l'école.

La convivialité est toujours au rendez-vous et c'est dans une bonne ambiance que l'association sait aussi participer à l'accueil des nouvelles familles et en même temps s'associer aux réflexions de la direction de l'établissement ; les uns comme les autres visant la pratique réussie du mieux vivre ensemble.

Le périscolaire qui appartient au champ de compétences de l'Intercommunalité nous apporte aussi, localement, de la satisfaction ; et au nom de la Municipalité, je tiens à saluer le travail accompli par l'équipe des animateurs, tous qualifiés, sur le site du Courraou. Une mission remplie avec sérieux et bienveillance en faveur des enfants accueillis, avant et après la classe ; on peut notamment constater que les moments de transition des élèves et de transmission des informations entre l'école et le périscolaire sont réalisés dans la continuité des règles de vie en collectivité. Cette cohérence éducative se retrouve dans les projets partagés.

Cette ambition d'aller plus loin encore au service des enfants se traduit également dans la proposition de l'accueil périscolaire des élèves les mercredis sur Montréjeau. C'est l'aboutissement d'une demande de longue date portée sans relâche par la Municipalité et fortement soutenue par les représentants des parents d'élèves de nos écoles maternelle et élémentaire, lesquels ont su relayer les besoins exprimés par les familles.

Annoncé à l'occasion de la Commission Enfance de la Communauté des Communes Coeur et Coteaux Comminges le 26 octobre dernier, et une fois réglées les modalités pour la prise des repas à midi au Collège Bertrand Laralde, le dispositif devrait être mis en œuvre dès le début de l'année 2022.

Mise en commun, partage, faire ensemble, projets, cohérence éducative, incarnation de l'autorité, coopération et... progrès, autant d'intentions qui prennent du sens sur le terrain de nos écoles et ce sont bien les enfants qui en tirent le vrai bénéfice. Nous resterons unis et collectivement dans cette dynamique de l'Action pour l'année 2022 qui va bientôt s'ouvrir.

***Restant à votre écoute.***

***Michel CAPOMASI  
Adjoint en charge des Affaires Scolaires et de la Jeunesse à Montréjeau  
Conseiller Communautaire à la 5C***

## LES PESCOFIS MONTRÉJEAULAIS

En 1933, plusieurs pêcheurs de truites montréalais et des alentours résolurent de fonder une société de « pescofis ». Une commission élaborait les statuts qui devaient régir le futur groupement, divers articles furent discutés et votés en assemblée générale.

Comme en témoigne le Journal officiel, le 23 novembre 1933, la Société de pêche à la ligne de la Garonne et de la Neste était officiellement reconnue.

Le premier bureau fut ainsi composé : Président d'honneur, M. Roger de Lassus, maire de Montréjeau ; président actif, M Alègre ; vice-président, M. Louis Azum ; secrétaire, M. X. Pomian ; trésorier, M. Louis Marty.

*Dans les années 30, les premiers pescofis de Montréjeau posent pour la photo prise place Valentin Abeille devant l'ancienne halle.*

*(Photo : Collection privée)*



Le siège social fut fixé à la mairie de Montréjeau. Dès le début, les membres du bureau se fixèrent trois buts à atteindre :

1° Le recrutement des sociétaires ; 2° L'immersion d'alevins de truites ; 3° La possession d'un lot dans la Garonne

### Le recrutement (1)

Dans un milieu où les pêcheurs de truites se comptent par centaines, la tâche fut facile. En effet, aussitôt que l'annonce de la création d'une société piscicole fut connue à Montréjeau, les adhésions arrivèrent si nombreuses qu'en six mois à peine l'effectif de la société atteignait le chiffre de 165 membres. Ce premier succès a donné lieu à une propagande intense, si bien qu'à la fin de la première année on compte 200 pêcheurs inscrits.

Comprenant la nécessité qu'il y avait de s'unir, la Société de la Garonne et de la Neste se fit un devoir de s'affilier à la grande Fédération piscicole de la Haute-Garonne.

De cette affiliation, les pêcheurs commingeois ne tarderont pas à en ressentir les bienfaits.

### L'immersion d'alevins de truites (1)

Désirant donner une véritable preuve de désintéressement, sans même posséder de lot, la société de Montréjeau conçoit le projet coûteux, mais combien utile, de pratiquer une immersion d'alevins de truites dans la Garonne. Ce sera chose faite le 1er juillet 1934, avec l'immersion de 15 200 alevins dans le lot A. 5.

*Pour cet évènement, la presse est présente :  
« Voici l'endroit exact de la Garonne où les  
15 200 alevins de truites furent immergés le  
1<sup>er</sup> juillet. Sur la berge, on reconnaît M.M.  
MAILLON, PENE, Xavier POMIAN, E. DARNAUD,  
garde forestier. »*

*Dans le médaillon, M. ALLEGRE,  
le président de la société.*



Les alevins arrivent en parfait état dans des bidons lyonnais pourvus de tubes d'oxygène, et l'opération s'effectue dans les meilleures conditions en présence de M. Darnaud, garde forestier. Dévoué à la cause piscicole, il dresse dès 1933 : 83 procès-verbaux.

## Le lot A. 5 de la Garonne (1)

Posséder un premier lot pour se constituer un patrimoine de berges exploitables pour la pêche était un vœu cher des « pescofis » de Montréjeau. Avec le concours de M. Marcou, président de la Fédération piscicole de la Haute-Garonne, une demande officielle fut formulée. Ce sera le lot A. 5, situé dans la Garonne et d'une longueur de 7 kilomètres. Son point de départ, en aval, part du bac de Taillebourg jusqu'au confluent de la Neste, en amont, dans la commune de Montréjeau.



*Une partie du lot A. 5 qui deviendra en 1935, la  
propriété de la société de la Garonne et de la  
Neste.*

*Dans le médaillon, M. L. MARTY, le trésorier du  
groupement piscicole de Montréjeau.*

## La pisciculture (2)

Le 7 avril 1954, M. Lestrade, maire, expose au Conseil municipal le vœu de la société de pêche, constituée de 900 membres, d'acquérir le terrain que la ville possède au lieu-dit « Loubet », quartier de Mongran pour y édifier une station de pisciculture. Le 16 novembre de la même année se sera chose faite, pour un montant de 150 000 francs, la ville cède le terrain, ancien dépôt d'ordures inutilisé, à la société de pêche.

Depuis sa création, la Société de pêche à la ligne de la Garonne et de la Neste, aujourd'hui l'AAPPMA (3) de Montréjeau et du Haut-Comminges, n'a pas cessé d'affirmer sa vitalité, avec à sa tête M. Norbert Delphin (président) et M. Jean-Pierre Stefani (président délégué), tout en assurant le présent, elle prépare l'avenir en multipliant les activités pour les jeunes.

### Sources :

(1) *La Dépêche du Midi du 9 juillet 1934, BnF.*

(2) *Archives municipales, délibérations du 7 avril et 16 novembre 1954.*

(3) *Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques.*

**Jean-Jacques Miquel**

## LE GROUPE MAJORITAIRE

### Ensemble nous avançons !

Notre période estivale a connu un franc succès, tout comme notre base de loisirs qui a vu sa fréquentation augmenter de 47% par rapport à 2020.

Encore une fois nous avons dû nous adapter pour profiter de la saison. Sans précipiter les choses l'envie de se retrouver est là, elle se fait de plus en plus sentir. Malheureusement le virus est toujours présent ! Néanmoins nous avons pu profiter de beaux moments de retrouvailles avec la journée des associations par exemple, mais aussi avec le festival Folkolor, les marchés gourmands. Les élus-es de la majorité municipale ne sont pas resté-es inactifs-ves. Les résultats sont là !

Le centre de santé est maintenant ouvert à la grande satisfaction de nos habitants-tes. Il rencontre aujourd'hui un franc succès.

Nous avançons sur de nombreux projets, nous poursuivons nos efforts pour vous offrir une commune propre, fleurie, agréable, une commune où il fait bon vivre. Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre nous.

Il y a encore trop d'incivilités. Soyons attentifs aux autres ! Défendons les plus vulnérables ! Soyons les artisans du bien vivre ensemble dans notre commune que nous aimons, notre commune de cœur.

Merci à nos agents municipaux qui s'impliquent quotidiennement, merci aux acteurs économiques et associatifs pour leur dynamisme et à vous tous pour votre confiance.

## OPPOSITION

Un des atouts principaux de la ville de Montréjeau est la vigueur de sa vie associative et l'humanité qui y règne. Nombreux ont été ces derniers mois, les exemples d'opérations et manifestations qui en attestent. Maintenir et aider à sa juste valeur ce monde associatif est important.

Toutefois, nous souhaitons maintenant que les efforts de l'équipe municipale se tournent vers la protection de notre patrimoine et l'amélioration de notre cadre de vie.

Immeubles en ruines, amélioration des routes, réflexion sur la vidéoprotection, mise en place d'une commission proposant des actions pour la protection de notre environnement, voilà les questions sur lesquelles nous souhaitons voir les efforts se diriger.

***Meilleurs vœux à tous !***



## APPORTER UNE INFORMATION SUR L'ENSEMBLE DES SERVICES ET ACTIONS COLLECTIVES QUI INTÉRESSENT LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS-NES

### Prochaines échéances électorales

L'élection du président de la République se déroulera : le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

### Inscription sur les listes électorales



#### À savoir

Le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous vivez en France, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste électorale d'une mairie. Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez demander à être inscrit soit une liste électorale consulaire, soit sur la liste électorale d'une mairie.

### Qui peut être électeur ?

Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français et jouir de ses droits civils et politiques.

### Où s'inscrire ?

Si vous vivez en France vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes : commune de votre domicile, commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans, commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, commune où vous avez l'obligation de résider en tant que fonctionnaire, commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

### Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à début mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection.

### Comment s'inscrire ?

En ligne : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>  
Par courrier et par l'intermédiaire d'une autre personne.

Information auprès du secrétariat de mairie : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Accompagnement et formation sur les usages numériques à la **Maison départementale de proximité**.  
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à l'Hôtel de Lassus au 6 rue du Barry  
Tél. 05 62 00 24 90

## VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE EN SOUTENANT TOUTES MANIFESTATIONS CULTURELLES D'INITIATIVE PUBLIQUE OU PRIVÉE

Malgré la crise sanitaire, quelques manifestations ont été organisées dans notre cité.

Certaines ont été peu suivies par le public, en raison vraisemblablement des contraintes sanitaires. Pour d'autres, une meilleure fréquentation.

De nombreux festivaliers se sont retrouvés sous la grande halle pour assister à la nouvelle édition de Folkolor, malgré l'absence de groupes étrangers (hormis nos voisins espagnols).

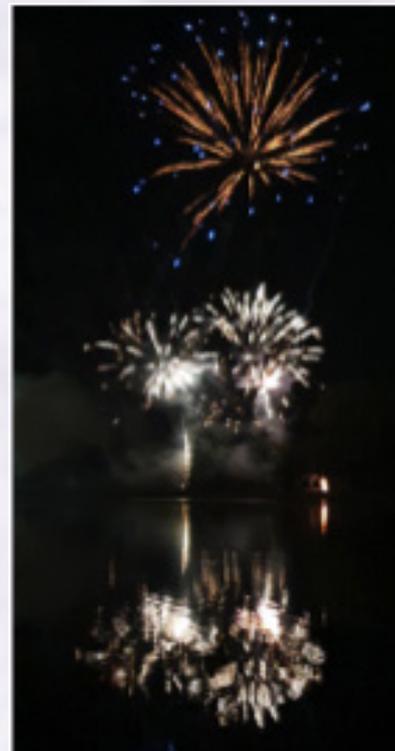
Les nostalgiques et passionnés des us et coutumes d'antan, ont apprécié la démonstration du battage à l'ancienne, et la prestation de la joyeuse Banda des Gais Rimontais.

Une première réussie, concernant les salons de créateurs, artisans et brocanteurs.

Au cours du mois d'août nous aurons accueilli une nouvelle édition du Festival 31 Notes d'été avec Juli SHARP (folk) et le lancement de la saison des Pronomade(s) en Haute-Garonne avec la Compagnie du Coin.

Vif succès pour la fête des associations.

Plus récemment, le cinéma « Les Variétés » a rouvert ses portes au public : lieu de vie, de connaissance et d'échanges de culture, qui enchante tous les passionnés.



Feu d'artifice du 14 juillet à la base de loisirs



## L'Année 2022 vient de s'ouvrir à nous !!!

avec toujours quelques interrogations !!

Souhaitons que notre ville puisse retrouver les animations qui font la joie de toutes et de tous, adultes et enfants (chasse aux œufs).

Au programme : théâtre, thé dansant, soirée occitane, sans oublier les manifestations phares.

Une nouveauté pour fêter la création du 750ème anniversaire de notre cité.

Tout au long des semaines à venir, vous pourrez découvrir les festivités proposées.

Venez nombreux pour vivre ces moments de détente, de partage, de convivialité, qui nous ont fait tant défaut depuis plusieurs mois !!

**Madame Maryse DUMOULIN**  
Adjointe Déléguée au CCAS  
et à l'animation locale et culturelle